



## **Inscription à la tarification régionale pour les frais de restauration et d'internat**

Des tarifs accessibles et solidaires ont été mis en place depuis la rentrée scolaire 2022 dans tous les lycées publics bretons avec une tarification calculée selon les ressources du foyer.

### **Qui est concerné ?**

Toutes les familles dont l'un des enfants est lycéen, apprenti ou étudiant dans un lycée public ou élève dans un établissement régional d'enseignement adapté (EREA) breton sont concernées par l'inscription aux tarifs.

A chaque rentrée scolaire, l'inscription est indispensable. Sans inscription de la part des familles à l'ouverture de la plateforme (dès le 1er juin 2023), c'est le tarif le plus élevé qui sera appliqué (tranche 6).

Attention, l'inscription à la tarification régionale permet de bénéficier des tarifs accessibles et solidaires, mais ne dispense pas les familles de s'inscrire au service de restauration et/ou d'hébergement directement auprès du lycée.

### **Comment s'inscrire ?**

Pour l'année scolaire 2023/2024

Les inscriptions à la tarification régionale pour la rentrée 2023 / 2024 ouvriront le 1er juin 2023. Vous serez informés par la Région Bretagne et/ou votre lycée de la démarche à suivre.



## RESTAURATION - HÉBERGEMENT

# Inscription tarification

Rendez-vous dès le 1<sup>er</sup> juin sur :

[www.bretagne.bzh/tarification](http://www.bretagne.bzh/tarification)

pour inscrire votre enfant lycéen·ne, étudiant·e ou apprenti·e.



En cas de difficultés lors de l'inscription, vous pouvez contacter le Centre de Relation Usagers de la Région Bretagne au 02 23 20 60 00.

**Sans inscription avant le 24 septembre, le tarif le plus élevé s'applique.**

### Tarif repas

**RESTAURATION** 2023/2024

VOTRE QUOTIENT FAMILIAL	au forfait	
	PART RÉGION/ FAMILLE	RESTE À CHARGE FAMILLE
700 ou moins		2,70 €
de 701 à 900		3 €
de 901 à 1100		3,30 €
de 1101 à 1500		3,70 €
de 1501 à 1700		4 €
1701 et plus ou non-inscrit		4,30 €

### Tarif journalier \*

**HÉBERGEMENT** 2023/2024

VOTRE QUOTIENT FAMILIAL	pré-bac		post-bac	
	PART RÉGION/ FAMILLE	RESTE À CHARGE FAMILLE	PART RÉGION/ FAMILLE	RESTE À CHARGE FAMILLE
700 ou moins		8,10 €		10,90 €
de 701 à 900		9 €		12 €
de 901 à 1100		9,90 €		13,10 €
de 1101 à 1500		11,10 €		14,40 €
de 1501 à 1700		12 €		15,50 €
1701 et plus ou non-inscrit		12,90 €		16,60 €

\* Tarif journalier correspondant à 2 repas + 1 nuitée avec petit-déjeuner

Le tarif du repas occasionnel est de 4,60€, y compris pour les élèves externes.